

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

*Je commence par le nom de Allah, Celui Qui accorde Sa miséricorde  
à toutes les créatures dans le bas monde mais aux seuls croyants dans l'au-delà,  
Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants*

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

*La louange est à Allah le Seigneur des mondes,*

وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ

*Que l'honneur et l'élévation en degrés soient accordés à notre maître Mouhammad  
le Messager de Allah, ainsi que la préservation de sa communauté  
de ce que le Prophète craint pour elle.*

## **Khoutbah n° 907**

Le vendredi 10 février 2017 correspondant au 13 *joumada l-'oula* 1438 de l'Hégire

### ***Quel bienfait que l'argent licite aux mains d'un homme vertueux !***

La louange est à Allah Qui a complété pour nous la religion, Qui a parfait pour nous Ses grâces et Qui a fait de notre communauté la meilleure des communautés, Lui Qui nous a envoyé un Messager issu d'entre nous, qui nous a récité Ses versets, qui nous a purifié, qui nous a appris le Livre et la sagesse. Je loue Allah pour les bienfaits innombrables dont Il nous fait grâce. Et je témoigne qu'il n'est de dieu que Allah, qu'Il est le dieu unique et qu'Il n'a pas d'associé, un témoignage qui est, pour celui qui s'y attache, la meilleure des protections. Et je témoigne que notre Maître Mouhammad est Son esclave et Son messager, qu'Il l'a envoyé pour les mondes en tant que miséricorde et Il lui a ordonné de nous transmettre ce qu'Il a fait descendre. Il a ainsi clarifié pour nous les sujets importants, il s'est acquitté de la tâche qui lui a été confiée et il a porté le conseil à la communauté. Que Allah élève davantage en degré notre Maître Mouhammad et ainsi que ses proches musulmans et ses compagnons, eux qui furent les gens du mérite et de l'ardeur.

Esclaves de Allah, je vous recommande ainsi qu'à moi-même de faire preuve de piété à l'égard de Allah, Al-<sup>^</sup>Aliyy, Al-<sup>^</sup>Adhim, Lui Qui dit dans Son Livre honoré :

﴿ زَيْنَ لِلنَّاسِ حُبُّ الشَّهَوَاتِ مِنَ النِّسَاءِ وَالْبَنِينَ وَالْقَنَاطِيرِ الْمُقَنْطَرَةِ مِنَ الذَّهَبِ وَالْفِضَّةِ وَالْحَيْلِ  
الْمُسَوَّمَةِ وَالْأَنْعَامِ وَالْحَرْثِ ذَلِكَ مَتَاعُ الْحَيَاةِ الدُّنْيَا وَاللَّهُ عِنْدَهُ حُسْنُ الْمَآبِ ﴾

[sourat 'Ali-<sup>^</sup>Imran / 14] (zouyyina lin-naci houbbou ch-chahawati mina n-niça'i wal-banina wal-qanatiri l-mouqantarati mina dh-dhabibi wal-fiddati wal-khayli l-mouawwamati wal-'an<sup>^</sup>ami wal-harth ; dh<sup>^</sup>alika mat<sup>^</sup>ou l-hayati d-dounya ; wal-Lahou <sup>^</sup>indahou housnou l-ma'ab) ce qui signifie : « **L'amour des choses qui leur sont désirables a été enjolivé pour les gens : les femmes, les enfants, les**

**grandes quantités d'or et d'argent, les chevaux marqués, le bétail et les champs cultivés. Ce ne sont là que des biens du bas-monde. Mais ce que Allah a réservé vaut bien mieux que tout cela. »**

Faites preuve de piété esclaves de Allah, ne vous laissez pas entraîner par le bas-monde, ses plaisirs et ses biens, au point de vous écarter de l'adoration à Allah. Allah *tabaraka wata^ala* a réservé beaucoup mieux que cela. Le Messager de Allah ﷺ, dans ce qui est rapporté dans le *Sahih* de Mouslim, a dit :

(( إِنَّ هَذَا الْمَالَ حُلْوَةٌ خَضِرَةٌ مَنْ أَخَذَهُ بِحَقِّهِ وَوَضَعَهُ فِي حَقِّهِ فَنِعَمَ الْمَعُونَةُ هُوَ وَمَنْ أَخَذَهُ بِغَيْرِ حَقِّهِ كَانَ كَالَّذِي يَأْكُلُ وَلَا يَشْبَعُ ))

(*inna hadha l-mala houlwatoun khadirah man akhadhahou bihaqqihi wawada^ahou fi haqqihi fani^ma l-ma^ounatou houwa waman akhadhahou bighayri haqqihi kana kalladhi ya'koulou wala yachba^*) ce qui signifie : « **Certes, ces biens matériels sont comme des fruits frais et doux : celui qui les obtient justement et les utilise justement, combien ils lui seront utiles ! Mais celui qui les obtient injustement, il est semblable à celui qui mange sans jamais se rassasier.** »

Le Messager de Allah ﷺ a comparé l'argent, du point de vue du désir de l'obtenir et du point de vue du penchant et de l'attachement de l'âme à le posséder, aux fruits qui sont frais, bons et sucrés, que l'âme désire et pour lesquels elle penche. Celui qui obtient son argent d'une manière licite et qui l'utilise de façon licite – en s'en servant pour combler ses besoins et ceux de sa famille et en le dépensant dans les voies de la bienfaisance et du bien dans l'intention de se préserver ou bien en l'utilisant pour son épouse avec une bonne intention, ou pour ses enfants, ses parents ou ses proches parents – il s'agit alors d'un immense bienfait de la part de Allah envers Son esclave croyant.

Si un croyant obtient son argent d'une manière que Allah a rendue licite et qu'il l'utilise dans ce que Allah agrée, ce sera une aide pour son au-delà car il sera une cause pour gagner des récompenses dans l'au-delà. Ce sera donc une bonne aide pour obtenir ce qui lui sera utile au Jour du jugement tout comme il aura été une aide pour obtenir ce qui lui aura été utile dans la vie d'ici-bas. Quant à celui qui l'a obtenu injustement et l'a donc acquis de façon illicite, il sera privé de cette bénédiction et sera semblable à celui qui mange et qui n'est jamais rassasié ; même s'il possède beaucoup d'argent, il aura à assumer les conséquences de cela au Jour du jugement.

L'argent, chers frères de foi, n'est pas blâmé dans tous les cas. En effet, le Prophète ﷺ a dit :

(( نِعَمَ الْمَالُ الصَّالِحُ لِلرَّجُلِ الصَّالِحِ ))

(*ni^ma l-malou s-salih lir-rajouli s-salih*) ce qui signifie : « **Quel bienfait que l'argent licite aux mains d'un homme vertueux !** »

L'homme vertueux qui obtient son argent d'une manière licite et qui le dépense dans les voies de bien, quel bienfait cet argent sera pour lui !

Nous avons en la personne du Messager de *Allah* ﷺ et en ses compagnons, que *Allah* les agrée, un excellent exemple dans la manière d'utiliser l'argent dans les voies du bien et de la bienfaisance. *Ibnou ^Abbas*, que *Allah* les agrée lui et son père, a dit : « *Le Messager de Allah était le plus généreux des gens et il était encore plus généreux durant le mois de Ramadan lorsqu'il rencontrait Jibril ^alayhi s-salam. Ainsi, le Messager de Allah à ce moment-là devenait plus généreux pour diffuser le bien que le vent dans sa rapidité et l'étendue de sa diffusion.* »

*Abou Bakr*, que *Allah* l'agrée était un exemple pour dépenser et donner dans l'obéissance à *Allah ta^ala*. Il a ainsi dépensé toute sa richesse dans la voie que *Allah ^azza wajall* agrée tout cela par recherche de l'au-delà et pour soutenir la religion agréée par *Allah*, pour aider le Messager de *Allah* et pour soutenir les musulmans qui étaient démunis. Au point que le Messager de *Allah* ﷺ a dit :

(( مَا نَفَعَنِي مَالٌ قَطُّ مَا نَفَعَنِي مَالُ أَبِي بَكْرٍ ))

(*ma nafa^ani maloun qattou ma nafa^ani malou 'Abi Bakr*) ce qui signifie : « **Aucun bien ne m'a jamais apporté ce que le bien de Abou Bakr m'a apporté !** » C'est alors que *Abou Bakr* que *Allah* l'agrée se mit à pleurer et a dit : « *Ne suis-je pas, moi-même et mes biens, uniquement pour toi, ô Messager de Dieu ?* »

*^Oumar*, que *Allah* l'agrée a dit : « *Le Messager de Allah nous a ordonné de faire des aumônes et il se trouvait que j'avais alors quelques biens. Je me suis dit : c'est aujourd'hui l'occasion de faire mieux que Abou Bakr, si je dois faire mieux que lui un jour. J'ai alors amené la moitié de ce que je possédais. Le Messager de Allah ﷺ m'a dit :*

(( مَا أَبْقَيْتَ لِأَهْلِكَ ))

(*ma 'abqayta li'ahlík*) ce qui signifie : « **Qu'as-tu laissé pour ta famille ?** » Je lui ai dit : « *Pareil à ce que je viens de donner.* » C'est alors que *Abou Bakr* vint avec tout ce qu'il possédait. Et le Messager de *Allah* ﷺ lui a dit :

(( مَا أَبْقَيْتَ لِأَهْلِكَ ))

(*ma 'abqayta li'ahlík*) ce qui signifie : « **Qu'as-tu laissé pour ta famille ?** » et il a répondu : « *Je leur ai laissé [l'agrément de] Allah et [de] Son Messager.* » *^Oumar* a dit : « *Je me suis dit alors que je n'essaierai plus jamais de devancer Abou Bakr.* »

Alors mon frère musulman, pose-toi des questions avant de prendre l'argent et avant de le dépenser. D'où l'as-tu obtenu et comment vas-tu l'utiliser ?

Le Messager de *Allah* ﷺ a dit :

(( لَا تَزُولُ قَدَمَا عَبْدٍ يَوْمَ الْقِيَامَةِ حَتَّى يُسْأَلَ عَنْ أَرْبَعٍ عَنْ عُمْرِهِ فِيمَ أَفْنَاهُ وَعَنْ عِلْمِهِ مَاذَا عَمِلَ بِهِ وَعَنْ مَالِهِ مِنْ أَيْنَ اكْتَسَبَهُ وَفِيمَ أَنْفَقَهُ وَعَنْ جَسَدِهِ فِيمَ أَبْلَاهُ ))

(*la tazoulou qadama ^abdin yawma l-giyamati hatta vous'ala ^an 'arba^in ^an ^oumourihî fîma 'afnah wa^an ^ilmihî madha ^amila bih wa^an malihî min 'ayna ktaçabahou wafîma 'anfaqah wa^an jaçadihî*

*fīma 'ablah*) ce qui signifie : « **L'esclave au Jour du jugement ne bougera pas les pieds après sa sortie de la tombe avant d'être interrogé sur quatre choses : il sera interrogé sur sa vie, dans quoi l'a-t-il passée ? Sur sa connaissance dans la religion, qu'en a-t-il fait ? Sur ses biens, d'où les a-t-il acquis et dans quoi les a-t-il dépensés ? Et sur son corps, dans quoi l'a-t-il usé ?** »

Pose-toi des questions, mon cher frère, avant d'avoir à répondre et demande des comptes à ton âme avant d'avoir à en rendre. Que *Allah* t'accorde ainsi qu'à moi-même, le degré de ceux qui s'empressent de dépenser leurs biens licites dans les voies du bien et de l'obéissance, de ceux qui prennent des provisions pour leur au-delà par des bonnes œuvres nuit et jour, afin que ce soit un butin et une provision pour nous le Jour où rien ne sera plus profitable, ni les biens matériels ni les enfants, sinon le fait d'avoir agi à l'égard de *Allah* avec un cœur sain.

Ayant tenu mes propos, je demande que *Allah* me pardonne ainsi qu'à vous-mêmes.